



LE PARVIS

MAI - JUIN 2013 - N° 58



PRIEURÉ S^T LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT

GASTINES

49380 - FAYE D'ANJOU

ANGERS ∞ CHEMILLÉ ∞ SAUMUR ∞

THOUARS ∞ LE MANS

PARTICIPATION LIBRE AUX FRAIS. MERCI !

Trône de la Sagesse

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Mois de mai, mois de Marie ! C'est avec joie que nous retrouvons ce beau mois, car nous pouvons librement laisser nos cœurs chanter les gloires de cette si Bonne Mère.

L'âme de Notre-Dame fut dès le premier instant de sa conception la demeure du Saint Esprit. Quel chef-d'œuvre ! En trois circonstances ce divin Esprit va prendre possession de Marie : à sa conception, à l'Incarnation du Verbe et enfin lors de la Pentecôte. « *O Vierge incomparable ! O Femme qui êtes l'honneur de toutes les femmes, la meilleure et la plus grande qui ait jamais existé !* » s'écrie saint Bernard.

L'âme de Marie a été embellie des dons du Saint Esprit. Tâchons d'y regarder de plus près.

La crainte

La sainte Église applique à Notre-Dame les paroles du Livre inspiré : « *Je suis la Mère du bel amour et de la connaissance et de la crainte* » (Eccli XXIV 24). Lorsque Marie entend la voix de l'archange Gabriel, mue par ce premier don, elle lui déclare qu'elle a fait à Dieu le vœu de virginité et ne veut lui déplaire en aucun cas. Rassurée par l'ange, elle accepte : « *Voici la servante du Seigneur.* »

La piété

Elle va demeurer au Temple depuis l'âge de trois ans pendant douze ans et là, Fille de Dieu le Père, elle médite en son cœur la Loi sainte et prie Dieu de « *faire pleuvoir le Juste* » (Is. XLV 8).

La science

L'ignorance est un effet du péché originel. « *Ce n'est pas une simple opinion, dit le Bx Claude de la Colombière, c'est une vérité très certaine que Marie, enfant, ayant reçu dès le sein de sa mère la grâce sanctifiante, reçut en même temps l'usage parfait de la raison, avec une lumière extraordinaire qui correspondait à la grâce dont elle fut en-*

richie. » Sous l'inspiration divine, elle chante le Magnificat. « *Toutes les générations me diront bienheureuse* ».

La force

Une image de l'Ancien Testament appliquée à « *la Vierge puissante, la tour de David, la tour d'ivoire* » est sans contredit cette sainte femme, Judith qui tue Holopherne d'un coup d'épée. Marie est la **Femme forte** (Prov. XXXI 10), surtout au pied de la Croix. Elle devient alors la Reine des martyrs, ceux-ci trouvant leur force dans le grand Martyr, Jésus-Christ. Qui pourra dire ce que fut le martyre de Marie ? Un cœur de Mère transpercé par un glaive de douleur, ne mourant pas malgré le coup porté en son divin Fils. L'amour est plus fort que la mort. La Vierge, la Femme (« *Elle t'écrasera la tête* » Gen. III 15) se tient debout, forte comme une armée rangée en bataille. **Stabat Mater** ! Non pas à la façon des stoïciens crânant devant l'épreuve et la douleur, mais souffrant et offrant pour nous racheter, car elle est Corédemptrice.

Le conseil

« *A moi appartient le conseil et la prudence...* » (Prov. VIII 14) Quelques circonstances de la vie de Notre-Dame nous permettent de voir à quel degré elle eut ce don. A l'Annonciation, elle n'accepte de devenir Mère de Dieu que lorsqu'elle a l'assurance que son vœu de virginité demeurera intact. Quant à Joseph, son époux, elle va laisser Dieu agir et lui donner lui-même réponse à ses légitimes questions. « *Il y a un temps pour parler et un temps pour se taire* » avait dit le sage et Marie le met en pratique. A Cana, elle dit aux serviteurs : « *Faites tout ce qu'il vous dira* » (Jn II 5) après avoir exposé à son Fils la nécessité : « *Ils n'ont plus de vin.* »

L'intelligence

Dès sa conception, l'âme de Marie fut illuminée du Soleil de Justice dont elle est revêtue (Apoc. XII 1). Notre-Dame eut toute sa vie durant l'intelligence des Mystères divins, notamment celui de la Croix qu'elle voulut avec Notre Seigneur

Jésus-Christ : pour sauver nos âmes perdues et incapables à se relever par elles-mêmes.

La sagesse

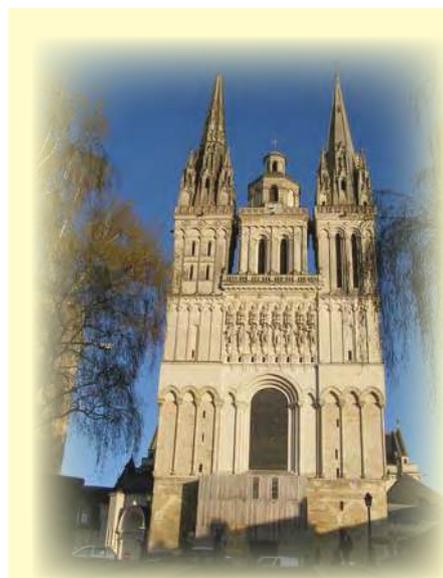
Elle est le Trône de la Sagesse dont elle provient (Eccli. XXIV 32). Pendant trente ans, elle fut en contact constant et étroit avec la Sagesse Incarnée. Présente au Calvaire, debout au pied de la Croix de son Fils, Marie, nouvelle Eve, s'associe au sacrifice du Christ – Prêtre et Victime - qui est le nouvel Adam. Elle devient alors cause subordonnée mais non moins réelle de notre rachat : elle est corédemptrice. Dans et par l'union des deux volontés, Notre-Dame devient à ce moment l'Épouse du Verbe Incarné : « *Femme, voilà votre fils* » (Jn XIX 26) et elle nous enfante dans la douleur.

Marie a trouvé « *Celui que son cœur aime* » (Cant. III 4). Il n'y a plus qu'une volonté : les deux Cœurs sont unis.

Voici un fait remarquable : en cette époque bien troublée, le Bon Dieu dans sa Providence a permis qu'une société sacerdotale fût fondée : **la Fraternité des Apôtres de Jésus et de Marie**, dont le nom officiel est plus connu, **la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**. Les Cœurs unis de Jésus et de Marie s'enlacent. Au-dessus, une couronne les surmonte. Au ciel, Jésus et Marie sont Roi et Reine. Puissent-ils l'être dès ici-bas en nos cœurs d'enfants de Dieu !

Notre vocation est sublime : « **Restaurer toutes choses dans le Christ** » (Eph. I 10) par Marie, dotée des sept dons étincelants du Saint Esprit. Nous avons tout à *gagner* : développons en nous cette dévotion au Dieu d'Amour qui en Marie « *a fait de grandes choses.* »

Abbé Dominique Rousseau



Procession solennelle en l'honneur du Très Saint Sacrement

Dimanche 2 juin 2013

ANGERS (49)

De la Place Mgr Chappoulie
(parvis de la Cathédrale)
à la Place du Tertre Saint-Laurent

Rendez-vous à 15h30 sur le parvis
de la cathédrale - Départ à 16h00



Fraternité Saint-Pie X
Prieuré Saint-Louis-Marie-Grignon de Montfort - 49380 - Faye d'Anjou

Fête-Dieu - 2 juin 2013

Avis pratiques

Notez bien : ce sera la seule procession ce dimanche pour l'ensemble de nos chapelles.

Depuis 1967 une telle procession n'a pas eu lieu dans la ville d'Angers.

Venez tous :
pour l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ,
ROI et unique Seigneur !

②

- Les servants de messe de toutes nos chapelles : en soutane noire ou soutanelles rouges
- Les communicants de l'année : en aube
- Les scouts : en uniforme
- Apporter les bannières des chapelles
- Fleurs et pétales de fleurs, corbeilles

Coordination générale : M. Jean-Pierre Peltier
jppeltier@orange.fr

Les apparitions de Notre-Dame de Grâces à Cotignac (Var)

Le 10 août 1519, un bûcheron, Jean de la Baume, gravit le mont Verdaille. Il commença sa journée par une prière, avant de se mettre au travail ; à peine s'était-il relevé qu'une nuée lui apparut, découvrant la Vierge Marie avec l'Enfant Jésus dans les bras, qu'entouraient Saint Bernard de Clairvaux et l'Archange Saint Michel. Notre Dame était debout, les pieds sur un croissant de lune. Elle s'adressa à Jean en ces termes :

« Je suis la Vierge Marie. Allez dire au clergé et aux consuls de Cotignac de me bâtir ici même une église, sous le vocable de Notre-Dame de Grâces ; et qu'on y vienne en procession, pour recevoir les dons que je veux y répandre. »

Et la vision disparut. Jean garda pour lui le message, ce qui lui valut la même vision et la même demande, le lendemain 11 août, au même endroit où il était revenu pour achever sa coupe de bois. Cette deuxième vision le décida à descendre au village sans attendre, pour transmettre la demande de Notre Dame. Tout de suite, la population comme les édiles, jouissant d'une foi catholique très vive, accordèrent crédit au message céleste transmis par le pieux et sérieux bûcheron, et décidèrent d'élever une petite chapelle à l'endroit des apparitions. Après une grande procession de toute la paroisse, clergé et syndics en tête, au mont Verdaille, les travaux de construction commencèrent et, le 14 septembre 1519, jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, les bâtisseurs, « commençant les fondations de cette église, trouvèrent en terre grande quantité d'ossements, des clous, des ferrailles, des boîtes d'ivoire et une boule de beau cristal, ce qui leur fit croire qu'il y avait là des martyrs enterrés » (rapport de l'an 1665).

L'approbation ecclésiastique ne se fit pas attendre : dès le 17 mars 1521, le pape Léon X, par un décret aujourd'hui perdu, accordait une série de privilèges à ce nouveau sanctuaire marial provençal. L'affluence des pèlerins à Cotignac fut tout de suite importante, et ne se démentit pas durant deux siècles et demi, jusqu'à la révolution de 1789. Les grâces obtenues des mains de Marie par les pèlerins furent extrêmement nombreuses, et le village de Cotignac lui-même fut constamment préservé de la peste, même en la terrible année 1720 où cette maladie fit de terribles ravages en Provence. En 1692, un pèlerin notait que le sanctuaire regorgeait de « monuments particuliers » (il désigne ici de toute évidence des ex-voto) pour les « maladies guéries, les morts et naufrages évités ... et une infinité d'autres bienfaits obtenus. »

Parmi cette multitude de grâces, la plus retentissante

fut accordée au roi Louis XIII et à la reine Anne d'Autriche et, en leurs personnes, à toute la France : ce fut la naissance d'un héritier pour la Couronne de France.

Le roi et la reine, qui s'étaient mariés en 1615, n'avaient toujours pas d'enfant en 1637 ; alors intervint directement Notre-Dame de Grâces. Le 27 octobre 1637, tandis qu'il était en prière, le Frère Fiacre, augustin déchaussé de Paris, eut une soudaine révélation intérieure : la reine devait demander publiquement qu'on fit en son nom trois neuvaines de prières à la Sainte Vierge, et un fils lui serait donné : la première neuvaine à Notre-Dame de Grâces en Provence, la seconde à Notre Dame de Paris, la cathédrale, et la troisième

à Notre Dame des Victoires, l'église de son couvent. Mais les supérieurs du Frère furent sceptiques et lui interdirent d'en parler, à moins d'apporter une preuve irréfutable.

Six jours plus tard, le 3 novembre à deux heures du matin, le Frère Fiacre, dans sa cellule, fut tiré de sa prière par des cris d'enfant, et se retrouva en face de la Vierge Marie qui lui montra dans ses bras un enfant vagissant, en lui disant :

« N'ayez pas peur, je suis la Mère de Dieu et l'enfant que vous voyez est le Dauphin que Dieu veut donner à la France. »

Et la vision disparut, puis se manifesta à nouveau un court moment, en silence. Deux heures plus tard, Notre Dame apparut seule et dit :

« Ne doutez plus, mon enfant, de ce que vous avez déclaré à votre confesseur. Pour marquer que je veux que l'on avertisse la reine de faire trois neuvaines en mon honneur, voilà la même image qui est à Notre-Dame de Grâces de Provence, et la façon de l'église. »

Et Frère Fiacre vit avec précision le tableau ainsi que le chœur de l'église du sanctuaire ; il en informa immédiatement ses supérieurs qui, comme lui, ne s'étaient jamais rendu à Cotignac. On consulta des amis qui avaient fait le pèlerinage : les descriptions concordaient parfaitement.

Informée très rapidement, la reine se mit à croire en la réalisation de ces promesses du Ciel transmises par le Frère Fiacre qui commença les trois neuvaines le 8 novembre 1637, et les acheva le 5 décembre, soit neuf mois exactement avant la naissance du futur Louis XIV, que ses parents prénomèrent « **Louis Dieudonné** » (c'est-à-dire « donné par Dieu »), et qui vint au monde le 5 septembre 1638. Louis XIII lui-même reconnut la puissante intercession de la Reine des Cieux dans la naissance de son fils, et n'hésita pas à écrire, dans sa lettre aux ambassadeurs annonçant l'heureux événement :

« Tout ce qui a précédé la délivrance de la reine, le peu de durée de son travail et toutes les circonstances de la naissance du Dauphin font voir que ce fils lui est donné de Dieu par la puissante intercession de la Sainte Vierge. »



Tableau représentant Notre-Dame de Grâces telle que la vit Jean de la Baume (16^e siècle)

Cette grâce insigne accordée au couple royal est l'une des causes du « **vœu de Louis XIII** », signé par le roi le 10 février 1638 puis enregistré comme loi, et qui consacrait la France à la Sainte Vierge. C'est ce vœu que nous renouvelons chaque année le 15 août, en la fête de l'Assomption.

Louis XIV et sa mère Anne d'Autriche vinrent en personne en pèlerinage d'action de grâces à Cotignac le 21 février 1660, et le roi offrit alors au sanctuaire sa bague en or et un long cordon de moire bleue céleste que portaient les membres du prestigieux ordre de chevalerie du Saint Esprit dont le roi était le Grand Maître. Et en 1667, un an après la

mort d'Anne d'Autriche, Louis XIV fit apposer une plaque dans l'église du sanctuaire de Cotignac, en mémoire de sa mère, rappelant qu'il fut « *donné à son peuple par les vœux qu'Anne d'Autriche, reine de France, sa mère, fit dans cette église* ». Cette plaque se trouve encore actuellement dans le sanctuaire Notre-Dame de Grâces.

Abbé Fabrice Delestre

Marie Reine Des familles

Chaque année, le mois de mai peut être l'occasion d'approfondir un aspect de notre dévotion mariale. Le pape **Pie XII** a parlé à plusieurs reprises du **rôle de Notre-Dame dans la vie familiale**. Voici quelques beaux textes à lire, à méditer et surtout à mettre en pratique.

Allocution aux jeunes époux (10 mai 1939)

« Pour être vraie et solide, et partant féconde en fruits et en grâces, la dévotion à Marie doit être vivifiée par l'imitation de la vie même de celle que nous aimons à honorer. La Mère divine est surtout un modèle parfait des vertus domestiques dont doit briller l'état des époux chrétiens. En Marie vous trouverez un amour pur et fidèle de son très chaste Époux, amour fait de sacrifices et de délicates attentions ; en Marie vous trouverez un dévouement parfait et continuels aux soins de la famille et du foyer, aux soins de son Époux et surtout de Jésus ; en elle vous trouverez une humilité que manifestent son affectueuse soumission à saint Joseph, sa patiente résignation aux dispositions, si souvent dures et pénibles, de la divine Providence, son amabilité et sa charité envers tous ceux qui approchaient de l'humble maison de Nazareth. »

Radio message aux pèlerins de Fatima (13 octobre 1951)

« Quand, avec une insistance particulière, Notre-Dame inculque la pratique du chapelet dans les familles, elle semble nous dire que c'est dans l'imitation de la sainte Famille qu'est le secret de la paix dans le foyer domestique. »

Radio message au congrès marial de Belgique (5 septembre 1954)

« Vous invoquez sa protection et son aide sur toutes vos démarches, mais vous lui promettez aussi de ne rien entreprendre qui puisse lui déplaire et de conformer toute votre vie à sa direction et à ses désirs. L'amour d'une Mère sait poser à ses fils les plus sévères exigences, quand leur bien est en jeu. »

« C'est le rôle de la Vierge de laisser entrevoir aux hommes un reflet du Ciel parmi tous les soucis qui les enchaînent à cette terre, et de leur rappeler inlassablement que les peines de ce monde ne comptent pas au regard de la gloire que Dieu prépare à ses enfants. »

« La consécration à Marie sanctifiera vos foyers. [...] Qui inspire aux mères le courage et la patience nécessaires pour veiller aux multiples besoins de leur famille, pour éduquer leurs enfants à la piété, pour les défendre des embûches qu'un monde paganisé dresse sans cesse sous leurs pas ? [...] Que Marie règne dans vos demeures, non seulement parce que vous y aurez placé son image ou sa statue, mais parce que souvent vous la priez ensemble, vous recourez à ses conseils et vous pratiquez ses vertus. »

Encyclique sur le centenaire de Lourdes (2 juillet 1957)

« Que les familles se consacrent, en cette année jubilaire, au Cœur Immaculé de Marie ! Cet acte de piété sera pour les époux une aide spirituelle précieuse dans la pratique des devoirs de la chasteté et de la fidélité conjugales ; il gardera dans sa pureté l'atmosphère du foyer où grandissent les enfants ; bien plus, il fera de la famille, vivifiée par sa dévotion mariale, une cellule vivante de la régénération sociale et de la pénétration apostolique. »

Congrès marial de Lourdes (16 septembre 1958)

« Jésus a voulu que le premier miracle de sa vie publique ait lieu au banquet de Cana, sur la requête de sa Mère. L'acte d'exquise bonté accompli par Marie en faveur de deux jeunes époux qui se trouvaient dans l'embarras doit encourager toutes les familles à se mettre sous sa protection, en lui promettant de la suivre fidèlement. [...] La récitation en commun de l'angélus et du chapelet est un moyen très efficace pour rappeler aux membres des familles chrétiennes leurs devoirs réciproques en même temps que leurs devoirs envers notre Rédempteur et sa Mère. »

Une vocation sacerdotale

Les enfants de dix ans nés pendant la guerre (1914 - 1918) étaient bien rares dans la paroisse de X. Au catéchisme, M. le Curé interrogea les petits garçons pour savoir ce qu'ils feraient plus tard.

– *Moi, dit Jacques, je serai tonnelier comme papa.*

– *Bien ! Et toi Louis ?*

L'enfant baissa les yeux, tourna sa casquette dans ses mains sans répondre.

– *Vas-y donc ! Lui soufflait Jacques, j'ai bien dit, moi !*

Louis s'enhardit et levant les yeux :

– *M. le Curé, je serai député.*

– *Splendide ! Il est vrai que tu es assez bavard pour cela, dit le prêtre en riant.*

Quand la leçon fut terminée, le prêtre ajouta avec une certaine tristesse :

– *Mes chers petits, si je vous ai demandé ce que vous feriez plus tard, c'est que je ne vois pas où le bon Dieu va prendre ses futurs prêtres... Qui donc plus tard baptisera les petits enfants, et leur enseignera le catéchisme ? Qui donc offrira le saint sacrifice de la messe et confèrera les sacrements si nécessaires pour être bon ? Qui donc assistera les pauvres mourants et leur ouvrira la porte du ciel ?...*



Le soir même, un adolescent frappait à la porte du presbytère :

– *M. le Curé, j'ai quelque chose à vous dire.*

– *Parle, mon enfant.*

– *Voici, j'ai quinze ans, je suis apprenti chez le père du petit Louis qui était ce matin à votre catéchisme.*

– *Je te reconnais ; tu es depuis peu sur la paroisse.*

– *Oui, M. le Curé. Ce matin, mon patron m'avait dit : Va à l'église chercher le petit, et tu le ramèneras après le catéchisme.*

– *Eh bien ?*

– *Comme le catéchisme n'était pas fini, je suis resté au bénitier, et je vous ai entendu. Vous disiez que bientôt il n'y aurait plus de prêtres.*

– *C'est vrai, mon enfant, les longues années de guerre...*

– *Mais si le bon Dieu voulait ?*

– *Eh bien ! Que ferait-il ?*

– *Aux enfants manquants, il trouverait des remplaçants !*

Le prêtre s'écria : – *Bien sûr... Mais qui ?*

Alors l'adolescent, les larmes aux yeux, et d'une voix qui montrait que la grâce l'avait touché, répondit :

– *Pourquoi pas moi, M. le Curé ?*

La vocation est la plus grande grâce que Dieu puisse donner à une âme après le baptême. Cette grâce vient des profondeurs les plus intimes du Cœur de Jésus, elle conduit l'âme qui y coopère jusqu'aux divins sommets du sacerdoce. Le prêtre est l'élu du Cœur de Jésus, choisi de toute éternité pour la plus sublime fonction... l'instrument du Cœur de Jésus pour aimer les hommes et les sauver... l'intime du Cœur de Jésus pour vivre de la plus noble des amitiés.

Jubilé d'Argent d'Épiscopat

Le jeudi 27 juin au Séminaire d'Écône
aura lieu l'anniversaire de nos Évêques.
Messe pontificale à 9h00

Ordinations diaconales et sacerdotales à Écône

Vendredi 28 juin à 9h00

Le Grand Sacre

Le Grand Sacre névoque sans doute plus grand chose aux Angevins d'aujourd'hui, tant la mémoire du passé de notre province s'est évanouie. Pourtant cette manifestation a constitué durant plus de 800 ans, chaque année, l'événement culturel et religieux majeur de la cité angevine, et dont la renommée dépassait alors très largement les frontières de l'Anjou.

Le Grand Sacre est indissociable de l'histoire et de l'identité angevine : durant 800 ans, cette procession a marqué la ville d'Angers et l'Anjou par son faste et sa magnificence. Huit siècles pendant lesquels toute la ville défilait sur un itinéraire séculaire de la Cathédrale Saint-Maurice au reposoir du Saint Sacrement, place du Tertre, sur l'autre rive de la Maine.

Cette manifestation dépassait largement le cadre religieux, rassemblant toute la cité angevine, justifiant ainsi l'extraordinaire splendeur de la cérémonie, connue de toute la France : les corporations et les métiers, les autorités civiles, militaires et judiciaires, tous et chacun en tenue d'apparat se mettaient successivement en marche avec leurs musiques. Quatre à cinq mille personnes laïques formaient ainsi le premier acte de la procession. Douze "torches" (chairs portés à épaules d'hommes) des corporations, rythmaient le défilé représentant des scènes de l'Histoire Sainte. Modelés dans la cire, les cent quarante-quatre personnages grandeur nature qui les décoraient, étaient détruits à la fin de la procession. Le cortège liturgique suivait, formé des ordres religieux et du clergé des paroisses, escorté par les dignitaires du chapitre de la cathédrale, ne représentant qu'un nombre minime d'individus comparé à celui

de la foule qui l'accompagnait.

Interrompue pendant la Révolution française, la procession du Grand Sacre reprit sa marche dès le calme revenu et trouva au cours du XIX^e siècle puis au XX^e siècle des élans nouveaux et des formes nouvelles. Mais le Grand Sacre, qui ne bénéficie plus de l'apport des corporations supprimées, prend alors un autre ton, moins festif et davantage religieux. Cependant, respectant l'itinéraire séculaire, 10 à 15 000 personnes participaient encore à la procession après guerre, témoignant de sa vitalité. Le Grand Sacre ne résistera hélas pas au grand vent iconoclaste de l'après Vatican II et sera purement et simplement supprimé en 1968.

Près d'un demi-siècle après sa disparition, on peine à imaginer aujourd'hui l'ampleur et l'importance de cette manifestation. Au jour de la Fête Dieu, c'est toute la Ville qui se retrouvait rassemblée sur le pavé angevin entre Cathédrale et Tertre Saint-Laurent. Pas une seule maison du parcours n'était privée de fleurs, de draperies ou de tentures, ajoutant par cette diversité à la beauté du parcours. Des décors éphémères en bois découpé, des oriflammes, des bannières, transformaient la ville en une scène colorée.

A l'image de la Troménie de Locronan, des ostensions limousines, des processions de la Ducasse de Cambrai ou du Saint Sang de Bruges, toutes encore bien vivantes, le **Grand Sacre d'Angers** constituait un rite majeur de la ville, rassemblant et unissant, dans la ferveur populaire, tous les Angevins d'alors communiant autour d'une très ancienne tradition.

2013... Nous sommes heureux de pouvoir renouer avec cette Tradition ancestrale ! Que pas un de nos paroissiens d'Angers, de Chemillé, du Mans, de Saumur et de Thouars ne manque à ce rendez-vous de haute importance : **dimanche 2 juin à 16h00 !**

Annonces

COMMUNIONS

- **Premières Communions : 5 mai**

Récollecion le samedi 4 mai à Gastines de 10h à 16h (apporter un pique-nique)

- **Communions solennelles : 12 mai**

Récollecion (obligatoire) du jeudi 9 à 18h (Ascension) au samedi 11 mai (18h) à Gastines

La Légion de Marie

06 60 54 83 76

Pèlerinage de la Pentecôte

Allez à Joseph !

18 - 19 - 20 mai - De Chartres à Paris

Êtes-vous inscrits ? Non ?

Il est encore temps, ne tardez pas !

Des tracts sont à votre disposition dans les chapelles.

Renseignements : Dominique Denechaud :

02 41 34 94 70

anjou.maine@pelerinagesdetradition.com

La quête pour les Séminaires

1339,92 €

Merci à tous nos paroissiens !



Ouvrir : 18 mai



Chapelet continu

Angers : jeudi 9 mai (Ascension) - toute la journée

Chemillé : vendredi 10 mai - toute la journée

Saumur : vendredi 17 mai - de midi à minuit

Thouars : dimanche 19 mai - de midi à minuit

Dimanche 9 juin : Sacré-Cœur

Vêpres et Procession du Saint-Sacrement à Gastines : 17h00

N.B. : Nous comptons sur une présence massive des fidèles de toutes nos chapelles. (abdr)

Carnet de famille

Baptême

Raphaël Limas, né le 5 février, baptisé le 27 avril (Angers)

Mariage

Philippe Bierer et Louise Cochin, le 6 avril

Profession religieuse (Sœurs de la Fraternité St-Pie X)

Sœur Marie Agathe Ferchaud, le 7 avril à Ruffec

Nos défunts

Mme Gilberte Livache, le 25 mars (Saumur)

Mme Jeannine Boisseau, le 30 mars (Doué-la-Fontaine)

Pour aider le prieuré de Gastines et ses chapelles

FSSPX – Gastines – Crédit Lyonnais

Banque : 30002 ; Guichet : 05922 ; Compte : 0000079414A ; Clé : 54

Reçu fiscal sur demande

LE MOIS D'AVRIL EN IMAGES

Le 7 avril à Ruffec
Premiers vœux de
Sœur Marie Agathe Ferchaud



Après un feu qui avait détruit
la toiture du colombier en juillet
2012, reconstruction :
plus beau qu'avant !



17 avril

Tandis que nous prêchons une retraite
pour 14 messieurs, nous pouvons cepen-
dant fêter l'anniversaire de l'**abbé Deles-
tre**, en présence du Père Baillif et de l'ab-
bé Dubrœucq, de retour d'Angleterre ces
jours derniers. Ce dernier y prêchait une
récollecion aux Tertiaires carmélitains.



**Session théologique à Gastines
8 - 12 avril**

45 prêtres du district de France
présents autour du Supérieur, l'abbé de Cacqueray
L'abbé Portail assure les cours :
Histoire de l'Église.



Dimanche 21 avril
Pèlerinage des chapelles du prieuré
à St-Joseph du Chêne



Les Messes dans les chapelles desservies par Gastines

MAI 2013	Angers Chapelle St-Pie X	Chemillé Chapelle St Joseph	Saumur Chapelle Ste J. Delanoue	Thouars Collégiale Notre-Dame	Le Mans Chapelle ND de l'Annonciation
Mercredi 1 ^{er} mai <i>St Joseph Artisan</i>	18h30	--	--	10h45	--
Vendredi 3 <i>1^{er} vendredi</i>	18h30 puis Heure sainte	19h puis Heure sainte	--	19h puis Heure sainte	--
Samedi 4 <i>1^{er} samedi</i>	18h puis ¼ h méditation	19h puis ¼ h méditation	18h puis ¼ h méditation	11h15 puis ¼ h méditation	--
Dimanche 5 <i>5^{ème} après Pâques</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	17h
6 - 7 - 8 <i>Rogations</i>	19h00 à Gastines : bénédiction des champs et des vignes puis Messe. A Thouars : 8 mai, 11h15				
Jeudi 9 - <i>Ascension</i> Fête d'obligation	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	18h
Vendredi 10	18h30	19h	--	--	--
Samedi 11	18h	--	18h	--	--
Dimanche 12 <i>Sol. Ste Jeanne d'Arc</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	17h
Mercredi 15	18h30	--	--	11h15	--
Vendredi 17	18h30	19h	--	--	--
Samedi 18	18h	--	--	11h15	--
Dimanche 19 <i>Pentecôte</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	17h
Mercredi 22	18h30	--	--	11h15	--
Vendredi 24	18h30	19h	--	19h	--
Samedi 25	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 26 <i>Très Sainte Trinité</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	17h
Mercredi 29	18h30	--	--	11h15	--
Jeudi 30					
Vendredi 31 <i>Marie Reine</i>	18h30	19h	--		--
Dimanche 2 juin Fête-Dieu	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	11h
A 16h le 2 juin : Grande Procession à Angers (voir pages 2 et 6 : le Grand Sacre)					

⇒ **Angers - Messe pour les étudiants** : vendredi 3 mai à 18h30 à la chapelle St-Pie X.

⇒ **Les catéchismes** :

- **Angers** : - mercredi (petits : 16h30 - 17h15 ; moyens : 17h15 - 18h - *Abbé Dubrœucq*) - sauf vacances
- **Chemillé** : - mercredis 15 et 29 mai à 16h (*Mme Touchard*)
- **Saumur** : - mercredi 17h30 - 18h30 (*Père Bruno*) - sauf vacances
- samedi 16h - 17h (*Père Bruno*)
- **Thouars** : - samedi (*Abbé Dubrœucq* : entre 9h et 10h45)

⇒ **Chemillé** :

- Rosaire chaque mardi à 14h30.
- Samedi 4 : Milice de Marie à 17h00 (*Abbé Dubrœucq*)

⇒ **Retraites de St-Ignace à Gastines**

- **Mai** : Dames et jeunes filles : du 27/05 au 01/06.
- **Juin** : Messieurs : du 10 au 15 ; dames et jeunes filles : du 17 au 22.
- **Juillet** : Messieurs : du 8 au 13 ; dames et jeunes filles : du 22 au 27.

⇒ **Autres retraites à Gastines** :

- Tiers-Ordre carmélitain (*abbé Dubrœucq*) : du 15 au 20 juillet (Mixte)
- Retraite eucharistique (*abbé Duthilleul*) : du 16 au 21 septembre (Mixte)

Coordonnées téléphoniques

Prieuré St Louis-Marie, Gastines :

Tel : 02 41 74 12 78

Fax : 02 41 66 22 64

prieuredegastines@orange.fr

- *Abbé Rousseau* : 06 71 15 61 91
d.rousseau.edm@gmail.com
- *Abbé Dubrœucq* : 06 16 80 63 17
- *Abbé Delestre* : 02 41 74 19 78
- *RP Bruno* : 02 41 74 12 78